

Déclaration de ressources auprès de la MSA (Formulaire 10400*27)

Accéder au Formulaire – Cerfa 10400*27

Permet de déclarer les ressources perçues lorsque l'on relève du régime agricole



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00